

Date de la convocation : 20 mars 2015

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT SIX MARS DEUX MIL QUINZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Tony GUERY — Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROGIERS - Pascale YVIN - David JACQUET – Pascal ORGEREAU - Blandine FROGER – Yves JEULAND - Isabelle PLANTE – Karine LEROY – Michel LEBRETON – Emmanuelle LEGRAS -

ÉTAIT EXCUSÉE : Cathia BAILLIF-DELAIRE (pouvoir à Pascale YVIN)

Secrétaire de Séance : Bernadette ROGIERS

- ✓ **Le procès-verbal de la réunion du 26 FEVRIER 2015 est adopté à l'unanimité**
- ✓ **suite à la démission de Eliane PAYRAUDEAU, acceptée le 10 mars 2015**
- Samuel FRISON, candidat venant immédiatement après sur la liste « Ensemble pour LA MENITRE » a été invité à rejoindre le Conseil Municipal. Ce dernier ayant refusé de siéger, Emmanuelle LEGRAS, candidate suivante, a été installée dans ses fonctions de conseillère Municipale.
- Par vote à bulletin secret, le Conseil Municipal a souhaité maintenir le poste de 5^{ème} adjoint, par 9 voix pour 6 contre et 4 abstentions.
- Yves JEULAND a été élu 5^{ème} adjoint - Résultats de l'élection :

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés Blancs ou nuls (art L 66 du Code Electoral) : 7

Nombre de suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 7

NOM ET PRÉNOM du CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Yves JEULAND	12	DOUZE

L'ordre du tableau est ainsi modifié :

1^{er} Adjoint : Véronique CHOTARD

2^{ème} Adjoint : Vincent FOURNERET

3^{ème} Adjoint : Tony GUERY

4^{ème} adjoint : Cathia BAILLIF

5^{ème} Adjoint : Yves JEULAND

- La composition des commissions et comités communaux sera revue lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

✓ **FINANCES**

- **Le Compte de gestion et le compte administratif 2014** sont approuvés à l'unanimité – Les résultats sont les suivants :

Budget Lotissement	Résultat exercice 2013	Opération de l'exercice 2014		Résultats exercice 2014	Total
		Mandats	Titres		
Fonctionnement					
Investissement	43 485.12	17 038.25		-17 038.25	26 446.87

Budget général	Résultat exercice 2013	Opérations de l'exercice 2014		Résultats exercice 2014	Total
		Mandats	Titres		
Fonctionnement	265 520.59	1 390 236.84	1 789 950.62	399 713.78	665 234.37
Investissement	-230 462.27	311 879.26	540 222.35	228 343.09	- 2 119.18

- **L'excédent de fonctionnement du budget principal** de 665 234.37 euros est réparti de la façon suivante :
 - 388 888.38 euros pour couvrir les besoins de la section d'investissement ;
 - 276 345.99 euros reportés sur la section de fonctionnement.
- **L'excédent du budget lotissement** de 26 446.87 euros est affecté en report à la section d'investissement
- **Le taux des trois taxes locales** est maintenu pour 2015 -
 - par 16 voix pour et 3 voix contre pour la taxe d'habitation : 16.70 %
 - par 12 voix pour et 7 voix contre pour la taxe du Foncier Bâti : 22.86 %
 - par 19 voix pour la taxe du Foncier non Bâti : 49.44 %

- **Les indemnités mensuelles de fonction des élus** sont baissées de 5 % à compter du 1^{er} Avril – baisse dans les mêmes proportions que la participation à l’effort budgétaire - Elles sont ainsi fixées :

	à compter du 1^{er} avril 2015
Maire	1 242.32
Adjointes	476.70
Conseillers Municipaux	47.67

- **Budget primitif 2015**

Voté à l’unanimité

- pour un montant de 2 053 133.99 euros pour la section de fonctionnement
- pour un montant de 969 013.38 euros pour la section d’investissement

1- Section de fonctionnement - Commune

Dépenses	
60. achats et variations de stocks	243 980.00
61. services extérieurs	130 680.00
62. autres services extérieurs	78 124.22
63. impôts taxes	22 950.00
012. charges du personnel	784 922.00
65. autres charges de gestion	204 043.60
66. charges financières	63 000.00
67. charges exceptionnelles	800.00
014.dégrèvement	500.00
022. dépenses imprévues	73 634.17
023. virement section investissement	450 500.00
TOTAL	2 053 133.99
Recettes	
70. revenus de gestion	128 500.00
72. travaux en régie	15 000.00
73. impôts et taxes	909 635.00
74. dotations - subventions	485 803.00
75. autres produits de gestion	86 500.00
77. Produits exceptionnels	200.00
014. atténuation de charges	151 150.00
002. résultat de fonctionnement	276 345.99
TOTAL	2 053 133.99

2- Section d'investissement - Commune

Dépenses	
01. résultat investissement reporté	2 119.18
164. remboursement capital des emprunts	147 300.00
165. dépôt et cautionnement	450.00
203. Etudes	6 000.00
205. Licence informatique + cadastre	4 500.00
212. Aménagement de terrains	6 200.00
213. constructions	344 179.68
215. installations - matériel et outillage techniques	440 451.56
218 autres immobiliers	2 812.96
213-042 – travaux en régie	15 000.00
TOTAL	969 013.38
Recettes	
1068. excédent de fonctionnement capitalisé	388 888.38
10222. fonds de compensation TVA	37800.00
10226. Taxe d'aménagement	9 000.00
021. prélèvement sur fonctionnement	450 500.00
1322. subvention Région	82 375.00
165. Dépôt et cautionnement	450.00
TOTAL	969 013.38

budget 2015 - Lotissement

Le budget lotissement est équilibré à 26 446.47 euros.

- **Fixation du prix de location de stands pour Mystère de Loire**

. Emplacement seul = 14 €

. Emplacement + location d'un stand = 28 €

- ✓ **Création d'un service commun d'instruction des autorisations d'Urbanisme au sein de la CCVLA**

A compter du 1^{er} mai 2015, un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme est créé au sein de la CCVLA – le Conseil Municipal approuve ce dispositif par 13 voix – 4 abstentions – 2 contre - Les dossiers seront instruits par ce nouveau service – une permanence sera organisée à la Mairie de LA MENITRE le mercredi matin de 9 heures à 12 heures –

✓ **Adaptation de deux postes**

- Le poste d'agent d'accueil (actuellement 28 heures) est diminué de 10.5 heures et ainsi porté à 17.5 heures/35^e à compter du 1^{er} Mai 2015 suite au transfert du service urbanisme à la Communauté de Communes Vallée Loire Authion.
- Le poste d'adjoint d'animation culture et activités péri-scolaires (actuellement 17.5 Heures) est majoré de 10.5 heures et porté à 28 Heures/35^{ème} à compter du 1er mai 2015 pour tenir compte des tâches confiées à l'agent coordonnateur des TAP.

✓ **Commandes publiques**

- Création d'un groupement de commandes avec les communes de la CCVLA pour les travaux de voirie et les vérifications périodiques de manière à profiter de conditions économiques optimales et à organiser une programmation et une coordination de la réalisation des prestations à l'échelle des 8 communes - Michel LEBRETON et Gérard BARTHELEMY sont désignés membres titulaire et suppléant du groupement.

✓ **Vente de la halle SNCF et du terrain attenant**

Le Conseil Municipal DECIDE de vendre à la Fabrique de Bières d'Anjou

- le bâtiment « ex hall SNCF » partie intégrante de la parcelle B 1414 pour un montant de 24 000 €
- Le terrain attenant pour une surface à délimiter d'environ 2 000 m² (terrain allant de la propriété Fabrique de Bières d'Anjou à la limite du bâtiment « hall SNCF ») pour un montant de 4.20 € le m²

✓ **Vente d'une bande de terrain – résidence La Hune**

Le Conseil Municipal DECIDE de vendre à Monsieur COLOMBELLI une bande de terrain d'environ 170 m² située dans la résidence La Hune au prix de 4.50 € le m²

✓ **Vente de peupliers**

Le Conseil Municipal DECIDE de vendre 44 peupliers à la SEVA Beaufort en Vallée pour un montant forfaitaire de 1 050 €.

✓ **Modification du PLU**

Préalablement à la viabilité du lotissement, le Conseil Municipal DECIDE de lancer une modification du PLU (plan local d'urbanisme) pour modifier le zonage de 2 AU à 1 AU et de confier les démarches à la SODEMEL, en sa qualité d'aménageur.

✓ Syndicat d'Énergie de Maine et Loire

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion au SIEML de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, au titre de la compétence optionnelle de « l'éclairage public ».

Le Conseil Municipal décide de transférer au SIEML la compétence « infrastructures de charge » nécessaire à l'usage de véhicules électriques rechargeables et confirme sa demande d'installation d'une borne électrique sur le parking de la gare SNCF.

Le Maire,

Jackie PASSET

